

Contacts

Mairie de Saint-Martin-la-Pallu
15, route de Lencloître - Vendœuvre
86380 Saint-Martin-la-Pallu
05 49 54 59 60

Mairie annexe de Blaslay
1, place de l'Église de Blaslay
Blaslay
86170 Saint-Martin-la-Pallu
05 49 54 13 24

Mairie annexe de Charrais
48, rue des Écoles d'Etables
Etables - Charrais
86170 Saint-Martin-la-Pallu
05 49 51 21 88

Mairie annexe de Chéneché
6, rue Gilles de Rais
Chéneché
86380 Saint-Martin-la-Pallu
05 49 51 24 61

Mairie annexe de Varennes
5, rue de la Mairie de Varennes
Varennes
86110 Saint-Martin-la-Pallu
05 49 50 44 64



Mairie de Saint-Martin-la-Pallu

Scannez-moi



www.saintmartinlapallu.fr

Le Pallu-Martinois



France Services
p. 4-5
Budgets
p. 6
Travaux réalisés en 2023
p. 7
Vie de la commune
p. 8-10
Retrospective
p. 10-16
Patrimoine
p. 17-21
Associations
p. 22-24
Infos utiles
p. 25-27

Photos page précédente
(de gauche à droite et haut en bas)

Arbre remarquable - Chêne pédonculé de la Combette
Le Chêne vert - au Chêne
Étang de Saint-Martin (2 photos)

Nouveaux commerçants

Aquitaine VGP

Brunet Jean Christophe
Analyses, essais et inspections techniques
aquitainevgp@gmail.com
12, rue du gué - Vendevre-du-Poitou
86380 Saint-Martin-la-Pallu

Geoff Nett'Auto

Nettoyage et lustrage d'automobiles
geoffnettauto@gmail.com
19, Rue de la Mairie - Varennes
86110 Saint-Martin-la-Pallu

Creativity Art

Création d'objets personnalisés par sublimation et flocage
creativity.art86@gmail.com
07.65.81.53.15
5, Rue Charles Marthineau - Vendevre-du-Poitou
86380 Saint-Martin-la-Pallu

Aude Gestion

Assistante administrative à domicile
audehgestion@outlook.fr
7, La Chevallerie - Blaslay
86170 Saint-Martin-la-Pallu

Stéphane Glesaz

Photographe professionnel pour de l'évènementiel :
mariages, baptêmes, événements d'entreprise, portraits
stephane.glesaz_photography@sfr.fr
0679779407
29, Rue du Clozot - Charrais
86170 Saint-Martin-la-Pallu

INFOS UTILES

Espace de Communication libre de l'opposition

L'espace réservé à la communication des élus locaux de l'opposition n'a pu être complété, faute de réception de son contenu lors de la fabrication de ce bulletin.

Agenda

février 17

Troc pêche organisé par l'association de pêche de Varennes à la salle des fêtes de Chéneché

avril 7

Chasse aux oeufs organisée par le Comité des fêtes de Varennes dans le bourg de Varennes

Après - Midi : Loto organisé par le club de handball du Haut Poitou à la salle des fêtes les Mirandes

mai 25

13h30 : Tournoi de pétanque organisé par la Pétanque Saint-Martin-la-Pallu au boulodrome à Vendevre-du-Poitou

juin 22

Marché des producteurs organisé par le Comité des fêtes de Varennes dans le bourg de Varennes

juillet 14

13h30 : Tournoi pétanque organisé par la Pétanque Saint-Martin-la-Pallu au boulodrome à Vendevre-du-Poitou

Repas républicain à l'aire de loisirs de Blaslay

La **Soirée antique** se déroulera le **13 juillet**. Après le repas de cochon grillé, vous pourrez admirer cette année le spectacle pyrotechnique de la Compagnie Supercho suivi d'un feu d'artifice. De nombreuses animations sont prévues tout au long de la journée.

Cet agenda sera complété et mis à jour sur le site : saintmartinlapallu.fr
(calendrier des manifestations)

Eaux de Vienne

Bientôt une agence en ligne

Notre agence en ligne doit voir le jour en ce début d'année 2024.

L'objectif ? Faciliter les démarches des abonnés grâce à de nouvelles fonctionnalités, accessibles 24 heures sur 24, sur votre ordinateur, votre smartphone, ou encore votre tablette.

En quelques clics, il vous sera possible de souscrire ou résilier votre abonnement, saisir l'index de votre compteur, souscrire à la mensualisation ou actualiser vos coordonnées bancaires. Vous aurez également accès à des informations et des conseils pour votre consommation d'eau.

Pour information, vous pouvez déjà payer votre facture en ligne sur www.payfip.gouv.fr



Mission locale d'insertion du Poitou

Tu as entre 16 et 25 ans et n'es plus scolarisé.e ?
Tu cherches des solutions pour avancer dans ta vie professionnelle et quotidienne ?

La Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLIP) est là pour t'accueillir, te conseiller et te guider. Avec une conseillère, viens faire le point sur ton choix de métier, rechercher une formation, être conseillé.e dans ta recherche d'emploi, t'informer sur les aides utiles au quotidien (passer son permis, trouver un logement, accéder aux droits à la santé, etc.) ...

Via des entretiens réguliers, en individuel ou en collectif, la conseillère t'aidera à construire ton projet, pas à pas, en fonction de tes besoins et de ta situation. Tu pourras aussi bénéficier d'ateliers d'aide aux choix professionnels ou de techniques de recherche d'emploi, de rencontres avec des professionnel.le.s et des formateurs, d'événements dédiés à l'emploi, la formation, la santé ... et le Contrat d'Engagement Jeune, tu en as

entendu parler ?
Pour bénéficier de ces services gratuits, prends vite rendez-vous !

L'antenne la plus proche de chez toi ?

Celle de Neuville-de-Poitou :
19 boulevard Jules Ferry
86170 Neuville-de-Poitou
Une permanence à la Mairie de Saint Martin-La-Pallu
15 Rte de Lencloître - Vendevre
Vendevre-du-Poitou
86380 Saint-Martin-la-Pallu
Coordonnées de la MLIP
Tél. : 05 49 30 08 50
Email : secretariat@mli-poitiers.asso.fr

Et pour plus d'infos sur nos services et actualités :
Site Internet : www.mli-poitiers.asso.fr

Réseaux sociaux : MLI du Poitou



Édito

Madame, Monsieur,
Chers habitants de Saint-Martin-la-Pallu,

Les réunions de secteur l'ont montré avec les propos des intervenants : un point fondamental pour les usagers demeure l'entretien et la sécurité. Je souscris entièrement à cette demande, ainsi que les collègues élus autour de moi. En 2024 un effort significatif en ce sens devra être fait.

Au programme de cette seconde partie de mandat :

À BLASLAY.

Après les travaux de la place de l'église, à l'intérieur de la salle des fêtes et sur le parking du cimetière, si les esprits veulent redevenir raisonnables, la légère extension du parking de la salle des fêtes permettra à celle-ci d'être plus fonctionnelle et d'apporter une plus grande dynamique de vie.

À CHARRAIS

La voie allant du cimetière à ETABLES sera reprise et élargie avec une poutre de rive. L'aménagement de la place de l'église de CHARRAIS qui a tout juste commencé s'achèvera.

Si la Communauté de Communes veut bien lever les obstacles d'urbanisme, le projet d'aménagement du cœur d'ETABLES avec la construction d'une école élémentaire pourra commencer (l'étude de faisabilité rend ses conclusions en décembre 2023).

L'avenue de Saumur, après concertation avec les riverains, fera l'objet d'un aménagement.

À CHENECHÉ

L'étude de faisabilité pour l'aménagement d'une médiathèque-ludothèque avec point d'accueil municipal sera présentée en janvier 2024. Il s'agit de donner une dynamique de bourg et une seconde vie à ce magnifique bâtiment qu'est le Château des Sept Tours.

À VENDEVRE-DU-POITOU

Se terminent les travaux d'aménagement de la place. Une opération d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux commencera avec l'école Gérard GAUTHIER.

À VARENNES

Des travaux complémentaires sur la place de la mairie poursuivront l'action déjà conduite avec une reprise de la façade.

SUR SAINT-MARTIN-LA-PALLU

Poursuite des aménagements de mobilité et tracés de terrains sportifs dans nos écoles en lien avec Terre de Jeux 2024.

Et puis bien sûr, nous poursuivons ce qui se voit moins mais qui est essentiel comme je l'indiquais en préambule : l'entretien des voiries, des bâtiments, l'efficacité administrative avec l'Espace France Services à votre disposition, les actions au profit des associations, des écoles, des services, des jeunes, de nos aînés... Les élus demeurent à votre service.

Belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous. Que 2024 nous apporte le bonheur et la sérénité ainsi que la paix et la raison à notre monde.

Henri RENAUDEAU

Maire de Saint-Martin-la-Pallu.

France services

L'Espace France Services de Saint-Martin-la-Pallu vous a proposé de nouveaux services cette année !

1. Ouverture le samedi matin de 10h à 12h

Chaque samedi matin depuis le mois de février 2023, votre Espace France Services est ouvert de 10h à 12h. Pour vos démarches administratives, vous pouvez bénéficier sur place :

- De renseignements et informations;
- De rendez-vous individuels;
- D'un ordinateur libre-service.

2. Accueil d'une nouvelle permanence

Depuis le mois de septembre 2023, la brigade de gendarmerie de Neuville-de-Poitou se rend disponible dans votre Espace France Services chaque lundi matin de 9h à 12h. Vous pouvez ainsi :

- Obtenir des informations et renseignements généraux;
- Effectuer vos signalements ou faire un dépôt de plainte.

3. Les Journées France Services

À cause d'un incident dans la livraison des courriers par les services de La Poste, de nombreux foyers n'ont pu recevoir le programme des Journées France Services que lors de la dernière semaine de cet événement. Nous sommes navrés que cela se soit produit.

Cependant, nous remercions l'ensemble des animateurs et participants aux ateliers suivants :

- Lundi 02 octobre** : Centre d'information et de Recrutement de la Gendarmerie Nationale – 09h à 12h ;
- Lundi 02 octobre** : Atelier numérique du Conseiller numérique – 14h à 18h ;
- Mardi 03 octobre** : Atelier d'information de la CARSAT – 14h à 17h ;
- Jeudi 05 octobre** : Atelier d'information du Conciliateur de Justice – 09h à 12h ;
- Vendredi 06 octobre** : Atelier numérique de la CPAM – 14h à 15h30 ;
- Vendredi 06 octobre** : Atelier numérique de la CPAM – 15h30 à 17h ;

Lundi 09 octobre : Atelier-jeux pour comprendre le rôle du Conseiller numérique – 14h à 17h ;

Mardi 10 octobre : Café Guid'Asso – 14h30 à 17h ;

Mercredi 11 octobre : Atelier Identité numérique et services aux seniors par La Poste – 09h à 12h ;

Jeudi 12 octobre : Atelier Pôle Emploi – 10h à 12h ;

Vendredi 13 octobre : Atelier de prévention des escroqueries par la Brigade de Gendarmerie Nationale de Neuville-de-Poitou – 14h à 18h.

Nous serons ravis de vous proposer une programmation tout autant étoffée lors des Journées France Services de l'année 2024 qui pourraient se dérouler du 07 au 21 octobre 2024.



INFOS UTILES

Nouveau parking à Vendevre-du-Poitou

Si vous souhaitez stationner pour faire vos courses et/ou aller au restaurant, n'oubliez pas, un nouveau parking de 30 places est à votre disposition derrière l'église à la place de l'ancienne salle des fêtes.

Mutuelle

La Mairie de Saint-Martin-la-Pallu a été sollicitée par Axa afin de proposer une mutuelle communale aux habitants de la Commune. Aucune décision n'a encore été prise et nous souhaiterions recueillir votre avis.

en CDD de bénéficier d'une couverture santé à moindre coût.

Aucune condition d'âge n'est requise.

La mutuelle communale est facultative, elle consiste à bénéficier d'un tarif préférentiel, soit des réductions de 15 à 25% sur les tarifs pratiqués par Axa pour la souscription à une offre de complémentaire santé. Cette mutuelle doit permettre aux retraités, aux indépendants (professions libérales, artisans, commerçants, etc...) mais aussi aux jeunes sans emploi, aux intérimaires et à certains salariés

Si vous souhaitez que la Commune de Saint-Martin-la-Pallu s'engage dans ce dispositif, merci de nous envoyer un mail à : contact@saintmartinlapallu.fr, de nous l'indiquer par téléphone au 05.49.54.59.60 ou de vous rendre dans la mairie déléguée de votre choix pour formuler votre souhait

Concertation publique

Zone d'accélération de la production des énergies renouvelables (ZAENR) du 15/01 au 09/02/2024

La loi d'accélération de la production des énergies renouvelables de 2023 a pour objectif de porter à 33% la part d'énergies renouvelables dans notre consommation à l'horizon 2023.

Les zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc. Dans ces zones, les projets pourront bénéficier d'avantages afin de faciliter leur déploiement (points, bonus, modulation tarifaire, etc.).

Après un travail des commissions communales et afin de recueillir l'avis des administrés, une concertation publique aura lieu du 15 janvier au 09 février 2024. Un dossier sera mis à la

disposition du public dans chaque mairie annexe ainsi qu'au siège de la commune, un registre permettra de recueillir vos observations.

Le dossier sera disponible sur le site internet de la commune saintmartinlapallu.fr et des observations pourront être envoyées à l'adresse mail contact@saintmartinlapallu.fr avec en objet « ZAENR ».

ES La Pallu

Portrait de Président : Sébastien Pacreau et l'Étoile Sportive la Pallu

Né en 1974 et originaire de Neuville-de-Poitou, Sébastien Pacreau commence l'athlétisme très jeune, à ses 8 ans, au sein de l'Athletic Club du Haut-Poitou. Spécialiste du décathlon et de la perche, il participe aux championnats de France à la perche à seulement 15 ans.

Au cours de son adolescence, Sébastien pratique le football avec ses amis, puis s'inscrit dans son premier club à l'âge de 20 ans, à Neuville-de-Poitou. Il commence par jouer deux matchs en sixième division puis est intégré à l'équipe première dans laquelle il restera deux saisons. C'est ainsi qu'il atteint son plus haut niveau : la promotion de ligue. Il déménage pour le travail et fait construire une maison à Vendevre-du-Poitou en 2000 puis s'inscrit dans le club de l'Union Sportive de Vendevre-du-Poitou. Au cours de la saison 2001 - 2002, il succède à William Millet et se consacre pleinement au devenir de son club, en tant que Président. Il fait maintenir et perdurer le tournoi de football « Emmanuel Terrasson » en hommage à l'ancien joueur du club.

En 2004, le football est une histoire de famille. Lydie joue dans une équipe de football féminine et leur fils, alors âgé de 5 ans, commence la pratique de ce sport. L'aventure de l'équipe féminine, qui avait consolidé une entente avec le club de Marigny, s'achève en 2014 lorsque l'absence de femmes ne permet plus de constituer une équipe.

En 2018, Sébastien Pacreau, accompagné



Monsieur Pacreau reçoit le district de la Vienne

de la vingtaine de bénévoles qui œuvrent au quotidien pour le club, est l'artisan d'une fusion entre l'Union Sportive de Vendevre-du-Poitou et le Club de Chabournay. C'est ainsi que naquit l'Étoile Sportive la Pallu.

Cette union est très bénéfique pour le club qui parvient à se faire labelliser et maintient ainsi des licences à des prix raisonnables. Elle est avant tout le fruit d'efforts considérables consistant à faire obtenir des diplômes qui assermentent les éducateurs du club. Lesquels sont presque tous bénévoles.

En juin 2022, tout ce travail permet à l'équipe première d'évoluer en deuxième division. Cette réussite rend fier tous les bénévoles, éducateurs et joueurs de l'Étoile Sportive.

Pour les projets de l'association, ils sont clairs. L'ambition est de créer une session futsal pour accueillir une autre pratique du football. Il s'agit aussi de continuer à former les éducateurs désireux de s'investir dans la structure. C'est en juin 2024 que Sébastien Pacreau prévoit de tirer sa révérence en tant que Président du Club, après 23 ans d'un dévouement sans faille. Il restera néanmoins l'éducateur sportif passionné qu'il a toujours été.

L'ancien conseiller municipal (de 2008 à 2020) remercie chaleureusement la Commune de Saint-Martin-la-Pallu pour son investissement auprès des associations du territoire et particulièrement pour le soutien apporté au club. Il espère que le nouveau coordonnateur sportif en charge de l'animation du programme de Terre de Jeux 2024 à Saint-Martin-la-Pallu s'épanouira dans ses fonctions. Lequel est aussi éducateur de l'Étoile Sportive la Pallu.

L'Étoile Sportive la Pallu en chiffres !

170 adhérents
80 jeunes dans la catégorie U5 à U18
70 seniors répartis en 3 équipes

France services

L'Espace France Services vous proposera d'accéder à de nouveaux services en 2024 !

1. Les accompagnements dont vous pouvez et pourrez toujours bénéficier

Un accompagnement dans vos démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi, etc. Votre Espace France Services vous permet d'accéder à un bouquet de services au quotidien. Dans votre espace, il est possible de solliciter les neuf services de l'Etat ou partenaires de l'Etat suivants :

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) ;
L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) ;
Point-Justice ;
La Poste ;
Pôle Emploi ;
La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) ;
L'assurance maladie (CPAM) ;
L'assurance retraite ;
La mutualité sociale agricole (MSA).

Votre Espace France Services de Saint-Martin-la-Pallu vous propose aussi des partenariats locaux exclusifs :

L'Aide à domicile en milieu rural (ADMR) est disponible dans votre Espace France Services, chaque lundi, mardi et jeudi de 08h30 à 12h30 et le vendredi de 08h30 à 13h30 ;
Le Conseiller numérique est disponible dans le bureau des permanences chaque lundi de 14h à 17h ;
La Mission locale d'insertion du Poitou (MLI) est disponible dans le bureau des permanences chaque mercredi matin de 09h à 12h et un jeudi sur deux de 09h à 12h ;
L'assistante sociale du Département de la Vienne est disponible dans le bureau des permanences un jeudi sur deux de 09h à 12h ;
Mobi'Vienne est disponible dans le bureau des permanences sur rendez-vous. Son rôle est d'offrir un accompagnement pour l'insertion sociale et professionnelle ;
Une psychologue du CHU de Poitiers du service psychiatrie et précarité est

disponible dans le bureau des permanences sur rendez-vous ;

2. Une nouvelle permanence prévue

Le Conciliateur de Justice du secteur du Neuvilleois assurera une permanence le premier mardi de chaque mois de 09h à 12h dans votre Espace France Services dès le 2 janvier 2024 ! Le conciliateur de justice est chargé de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il instaure un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige.

3. Un nouveau service à disposition des associations

L'Espace France Services de Saint-Martin-la-Pallu s'est inscrit dans la démarche Guid'Asso afin d'offrir un nouveau niveau d'information aux associations pour toutes les questions d'ordre administratif. Ce service devrait être disponible au premier trimestre 2024.

4. Des événements ponctuels

Le service d'information juridique de proximité « Infodroits » fera une présentation de sa mission dans votre Espace France Services lors du premier trimestre 2024.



Pour toutes questions ou demandes de renseignements, n'hésitez pas à :

Contactez par mail votre Espace France Services à : saint-martin-la-pallu@france-services.gouv.fr

Contactez par téléphone votre Espace France Services au : 05.49.54.59.60

Vous rendre dans votre Espace France Service au : 15, Route de Lencloître - Vendevre, Vendevre-du-Poitou, 86380 Saint-Martin-la-Pallu.

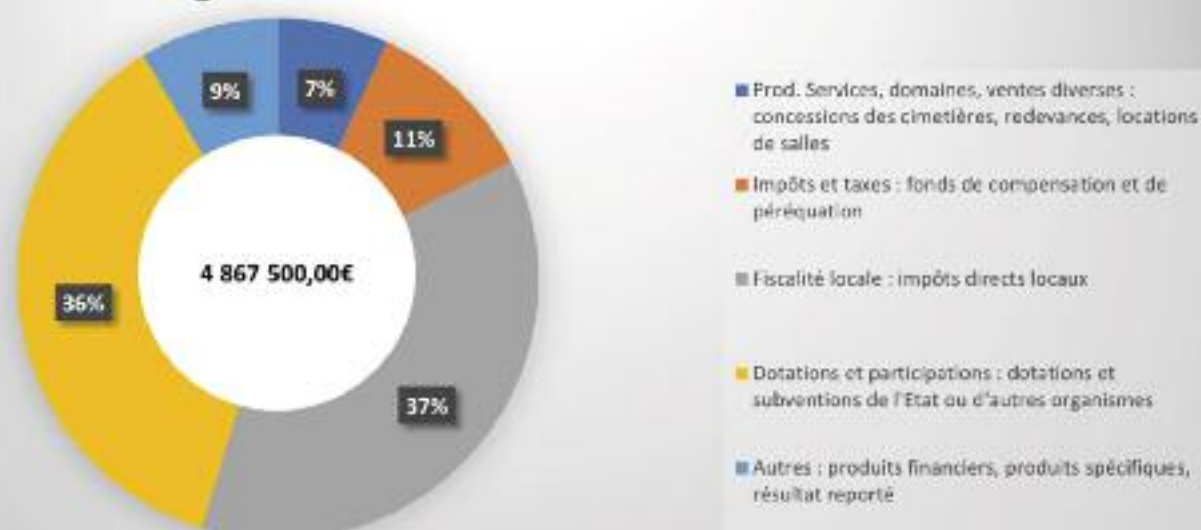
Budget de fonctionnement 2023

Recettes et dépenses

Budget 2023 - Fonctionnement - Dépenses



Budget 2023 - Fonctionnement - Recettes



Aide à Domicile en Milieu Rural

Une association, des métiers et des compétences, une histoire en marche depuis plus de 48 ans pour permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins.

L'ADMR de Vendeuve-du-Poitou intervient sur 4 Communes (Chabournay, Chéneché, Marigny-Brizay, Vendeuve-du-Poitou). L'Association est sous la responsabilité d'un Conseil d'Administration comprenant un bureau composé d'un Président, d'une Secrétaire, d'une Trésorière et de bénévoles (dont 4 actifs). Elle gère actuellement 11 salarié(es) et 78 clients.

Les services proposés par l'Association :

Services et soins aux seniors

Aide à domicile (aide au lever et au coucher, aide aux repas, aide à la toilette, entretien du logement, aide administrative, transport accompagné).
Soins à domicile : soins d'hygiène et de confort.
Actions de prévention et d'éducation à la santé.
Diagnostic et aménagement de l'habitat.
Téléassistance mobile et domotique Filien Admr.

Enfance et parentalité

Garde d'enfants à domicile.
Services d'aide à domicile aux familles/ soutien à la parentalité.
Accompagnement du handicap.

Entretien de la maison

Entretien du linge.
Entretien du logement.

Accompagnement du handicap

Aide à domicile (aide au lever et au coucher, aide aux repas, aide à la toilette, entretien du logement, aide administrative, transport accompagné).
Soins à domicile : soins d'hygiène et de confort.
Diagnostic et aménagement de l'habitat.
Téléassistance mobile et domotique Filien Admr.

Nos orientations :

Conforter notre place auprès des publics fragilisés et développer nos activités auprès du grand public.
Consolider notre place sur le marché et continuer à défendre nos valeurs.
Consolider notre démarche qualité.
Poursuivre la professionnalisation du métier d'aide à domicile par la formation continue proposée chaque année à nos salarié(es).

Comme beaucoup d'associations, l'ADMR a besoin :

De salarié(es) pour l'accompagnement des bénéficiaires, sachant par ailleurs que la Fédération assure la formation au métier d'aide à domicile ainsi que le maintien des connaissances des salarié(es) en fonction des évolutions des matériels mis à disposition ou des techniques métier.
De bénévoles pour assurer sa gestion courante (montage des dossiers clients, classement, divers tâches administratives, mise en œuvre et respect de la législation).

Pour les accompagner la Fédération leur propose de se former sur les sujets sur lesquels ils souhaitent s'investir selon leurs affinités.

Si vous êtes intéressé(es) pour rejoindre l'Association, merci de vous faire connaître et d'en parler autour de vous.

Restons mobilisés et à l'écoute pour mieux vivre à Domicile.

15, Route de Lencloître - Vendeuve
Vendeuve-du-Poitou
86380 SAINT-MARTIN-LA-PALLU
05.49.45.17.10
info.assovendeuve.fede86@admr.org

Local situé au sein de l'Espace France Services
Bureau ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30

Les communes déléguées de Blaslay et Charrais sont desservies par l'ADMR de Neuville-de-Poitou. La commune déléguée de Varennes est desservie par l'ADMR de Mirebeau

Association Le jardin de Michel Foucault



Créée au début de l'année 2015, l'association s'est donné pour objectif de faire connaître localement Michel Foucault et son œuvre, à un public le plus large possible.

Philosophe et professeur au Collège de France, reconnu au niveau international, il est considéré comme l'un des plus grands penseurs du XX^{ème} siècle.

Militant de différentes causes humanitaires, dans les années 60-70, il a défendu des thèses qui font aujourd'hui référence dans les domaines de la psychiatrie, de la médecine, de la justice, du pouvoir et des relations sociales. Né à Poitiers, il séjournait régulièrement dans la demeure familiale de Vendeuve-du-Poitou où il a terminé tous ses livres. C'est dans cette commune qu'il a été enterré en 1984.

Depuis 2015, lors des Journées du Patrimoine, une exposition-découverte est proposée dans le jardin de l'ancienne maison de la famille Foucault, composée de panneaux, de tableaux-citations, de montages sonores et vidéo. Elle est conçue pour s'adresser au grand public.

En 2024, venez nous rencontrer à Vendeuve-du-Poitou :

**au prochain forum des associations
début septembre**

**samedi 21 septembre
pour une manifestation exceptionnelle à
l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la mort de
Michel Foucault.**

N'hésitez pas à nous contacter :

jardindemichelfoucault@gmail.com
le-jardin-de-michel-foucault.fr

Facebook : LeJardinDeMichelFoucault

Travaux réalisés en 2023



Aménagement du centre bourg de Vendeuve-du-Poitou



Pose d'une passerelle sur la voie verte reliant Vendeuve-du-Poitou à Chéneché



Reprise de la clôture du stade de Chéneché et pose d'un filet pare-balls



Clôture du City Stade de Vendeuve-du-Poitou



Nettoyage du Monument aux morts et des plaques commémoratives de Chéneché



Aménagement de la place de l'église de Charrais

Comme chaque année le programme de voirie a permis de réaliser des travaux dans chacune des cinq communes déléguées (bordures, caniveaux, réalisation de trottoirs, réfection de routes...) D'autres travaux ont été réalisés dans les cinq communes (tous les travaux ne sont pas répertoriés, seuls les plus importants sont notés) :

Réparation du toit de la cantine de l'école de Charrais

Climatisation du local de la Casa des jeunes

Mise en place d'une barrière près de l'école primaire de Vendeuve-du-Poitou

Le SIVEER poursuit les travaux d'assainissement à Signy

Pose d'un lampadaire à Varennes

Pose de jeux à Charrais (mise en service début 2024)

La fibre arrive à Saint-Martin-la-Pallu, les travaux sont actuellement en cours et elle devrait être mise en service fin 2025 (ces travaux ne sont pas à l'initiative de la commune).



Pose de jeux à Vendeuve-du-Poitou



Mise en accessibilité des espaces publics création de places de stationnement PMR aux Tours Mirandes et sur le parking du cimetière de Blaslay



Achèvement des toilettes publiques de Varennes

Lotissement des Vignes Mignaud 2

Fouilles Archéologiques

Dans le cadre de l'aménagement du futur lotissement des fouilles archéologiques préventives ont été prescrites par le Service Régional de l'Archéologie (DRAC, Poitiers).

Le diagnostic avait révélé en effet les traces d'une occupation en périphérie de l'agglomération antique des Tours Mirandes.

Une équipe d'archéologues de la société Arkemine a réalisé les fouilles archéologiques depuis le début du mois d'août. Le chantier s'est terminé le 3 novembre pour laisser place au travail transmis en fin 2025.

L'opération a mis en évidence dans l'angle sud-ouest des parcelles investiguées une importante carrière de grès qui a été curée afin de permettre son analyse. Un spécialiste a recherché ainsi les traces laissées par les outils afin de déterminer notamment le module des blocs extraits, ceux-ci ayant dû alimenter les chantiers de construction environnants. Divers objets, des fragments de poteries et des pièces ont été découverts sur site. Du mobilier attribuable au Paléolithique inférieur ou moyen composé par des bifaces a été mise jour (voir photo).

La fouille a livré un ensemble de bâtiments présents uniquement au niveau de leurs fondations. Ceux-ci s'organisent le long d'une voie bien conservée qui semble mener vers le cœur de l'agglomération antique, aux Tours Mirandes.

A la suite, le programme de travaux dans le cadre de la viabilisation du lotissement devrait commencer au début du deuxième trimestre 2024 pour une durée d'environ 3 mois. Le lotissement sera composé à terme de 14 lots à construire.

Légendes photos :

- 1- Fondation mur antique
- 2- Fondation abside
- 3- Vue aérienne du site
- 4 - Fragment de poterie avec décor
- 5- Bifaces paléolithiques
- 6- Plan des fouilles archéologiques



(1)



(2)



(3)



(4)



(5)



(6)

Les boîtes aux lettres

Apparition des boîtes aux lettres au XIX^{ème} siècle qui deviendront rurales en 1836. Il y avait plus de 350000 boîtes aux lettres en 1905. Elles seront bleues, puis le jaune fait son apparition en 1962 qui deviendra la couleur officielle de la poste.

Le 26 février 1862 le maire et son conseil acceptent l'établissement de boîtes aux lettres à divers points de la commune.

Les receveurs ou receveuses (trouvés sur Archives Départementales de la Vienne en ligne le recensement de la population)

1886 : Mme **Laumonier** Marie-Louise 25 ans receveuse (née dans les Deux-Sèvres)
 1891 : Mme **Laumonier** Marie-Louise 31 ans receveuse (née dans les Deux-Sèvres)
 1896 : Mme **Houillac**, 52 ans, épouse Grégoire, receveuse (son époux était retraité des douanes)
 1901 : M. **Van Nuvel** François-Gustave 45 ans receveur (Belge nationalisé français)
 1911 : M. **Petit** Jules Armand 47 ans né à Dissais (son épouse **Petit** Louise 43 ans née à Rouillet aide à la poste)
 1921 : Mme **Martin** Marie 1901 née à Lhomaizé
 1926 : Mme **Robin** Marie Louise 1874 née à Beaumont (receveuse des PTT)
 1936 : Mme **Boyer Lacroix** Louise née le 19/12/1892 à Périgny (receveuse des PTT)
 1936 : M. **Boyer** Georges (mari de la receveuse) né le 23/07/1893 à Albi Rédacteur des PTT

Les facteurs

Le facteur rural des postes en France avant 1914. On ne connaît pas la date exacte de l'apparition du facteur. Le terme existe dès le XVII^{ème} siècle. Les habitants devaient se rendre dans la ville la plus proche pour retirer leurs lettres. A partir de 1830 l'administration des postes instaure « le service rural » cinq mille facteurs ruraux seront recrutés pour distribuer les lettres tous les deux jours. Le service devient quotidien en 1832. Pour être reconnu des habitants le facteur porte lui-même un uniforme : une veste de drap bleu roi,

boutonné sur le devant de 7 boutons en métal portant ces mots : Service des Postes facteur rural. Collet droit en drap rouge.

Appellation des facteurs

1830 : **Facteur Rural**
 1957 : l'emploi de Facteur Rural disparaît totalement et l'on adopte le qualificatif officiel de : **Préposé à la distribution du courrier**
 1993 : **agent des postes professionnel qualifié**
 2006 : création du CAP Qualité Courrier : **Facteur d'avenir**

Pour le public le facteur sera toujours le facteur

Les facteurs ruraux (trouvés sur le recensement de la population ; habitants Venduvre)
 1866 : **Moineau** Jacques-Etienne 36 ans (habite le bourg)
 1886 : **Lhuillier** Alexandre 31 ans (né à Romagne) (habite le bourg)
 1886 : **Archambault** Constant 38 ans (avant il était cultivateur à Saint Campin) (habite le bourg)
 1896 : **Mimault** Victor 27 ans (habite le bourg)
 1901 : **Vignault** François né en 1884 à Asnois (86) (habite le bourg)
 1911 : **Moine** Charles né en 1874 à Venduvre (ancien cultivateur)
 1911 : **Gond** Louis né en 1853 à Bonneuil Matours
 1921 : **Coirault** Alcide né en 1882 à Chéneché
 1926 : **Sabourin** Louis né en 1847 (facteur rural)

Article intégralement rédigé par
Claude Chevalier

Sources :

Archives Départementales de la Vienne
 Archives Municipales de Venduvre
 Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Venduvre
 Internet : Histoire de la Poste des Origines à nos jours



des filles en un logement convenable pour l'institutrice adjointe, cette dernière était logée en ville au moyen d'une indemnité que lui donnait la commune

Le 11 novembre 1900 le maire présente au conseil une lettre de M. le directeur des Postes et télégraphes de la Vienne, au sujet de la participation de la commune dans les frais du loyer de la maison où sont établis la poste et le télégraphe.

D'après les conditions du bail du 29 septembre 1892 expirant le 29 septembre 1901, la commune participait pour une somme de 180 francs dans le loyer de ladite maison mais s'était réservée la jouissance des servitudes attenantes à cette maison.

A propos du bail à renouveler le 29 septembre 1901 le propriétaire consentant à reprendre l'ensemble des servitudes et à abaisser le prix du loyer de 525 francs à 425 francs. Le Directeur demande si le conseil considèrerait

1° participer aux frais du loyer du bureau de poste de Vendevre pour une somme annuelle de 50 francs pendant une période de neuf années à partir du 29 septembre 1901

2° abandonner à partir de cette même date tous les droits en su les servitudes dont la commune de Vendevre s'était réservée

Le conseil après avoir examiné la demande de M. le Directeur des postes délibère

Sur la 1ère question pour la commune de participer pour une somme de 50 francs dans le prix du loyer, deuxièmement sur la 2ème question la commune abandonne à partir du 29 septembre date de l'expiration du bail actuel tous ses droits sur les servitudes dont elle s'était réservée.

En 1912 installation d'une boîte aux lettres à Boussais



Entrée de la poste en 1900



Porte d'entrée de la poste en 1900



Création d'un logement en 1900

Le protocole concernant la participation citoyenne a été signé par les référents qui se sont inscrits pour chaque commune déléguée.

Pour entériner cette charte, des panneaux ont été installés à l'entrée de chaque commune déléguée et hameau.



Avec l'aide du Fonds vert, la commune va réaliser deux chantiers :

une aire de covoiturage de 32 places qui sera située entre le magasin Carrefour contact et la salle Les Mirandes financée à 50% par le Fonds vert.

des travaux d'isolation des murs et de remplacement des menuiseries à l'école primaire de Vendevre-du-Poitou avec participation de 35% du Fonds vert. Ces travaux permettront une substantielle économie d'énergie.



Stop aux incivilités – respectons nos concitoyens et les lieux publics

Les animaux domestiques :

Merci de ne pas laisser vagabonder vos animaux de compagnie sur les stades, trottoirs, espaces verts avec ou sans jeux pour enfants qui ne sont pas des lieux dédiés aux déjections canines.

N'oubliez pas de vous munir de petits sachets afin de ramasser ces dernières. Nous vous rappelons que les animaux doivent être tenus en laisse dans les espaces publics.



Les espaces publics :

Régulièrement nous rencontrons des dégradations sur les différents lieux publics de la commune, n'oubliez pas que ce sont vos impôts qui servent à réparer ces incivilités. L'argent investi dans ces réparations n'est pas affecté aux autres travaux prévus, de même que le temps passé à ramasser les déchets déposés ailleurs que dans les poubelles.



Actualités du CMJ

Depuis son élection en juin 2022, le Conseil municipal des jeunes (CMJ) est très actif ! Voici les projets dont il s'occupe :

Régulièrement, le mercredi, des après-midis intergénérationnels avec les résidents de l'EHPAD et son animatrice sont organisés. Ce sont des temps d'échange et de créativité qui égayent l'ensemble des participants ; Un après-midi d'échange sur le harcèlement et le cyber-harcèlement sera organisé ; Nos jeunes élus sont très actifs lors des manifestations qui se déroulent sur le territoire. Ils ont vendu des smoothies et des gâteaux lors de la Foire à tout de Couture. Ils ont animé des jeux gallo-romains lors de la Soirée antique et enfin ils ont animé la chasse au trésor de Méloni et le jeu « Valentins / Valentines » lors de la Foire aux Melons.

Le Conseil municipal des jeunes a organisé une tombola pour récolter des fonds. Ils ont permis de financer un séjour collaboratif entre nos jeunes élus, la Casa des Jeun'z et le Local des Z'ados ; Parmi les travaux de l'année 2024, le CMJ travaillera sur l'élaboration d'un parcours de santé.

Les prochaines élections auront lieu au second semestre 2024. Alors si vous avez entre 9 et 12 ans, rejoignez-nous !



Stand de jeux à la foire antique



Atelier décoration à l'EHPAD



CMJ au Parc Astérix

Ancien emplacement de la 1ère poste puis du logement de l'institutrice adjointe et garage de l'institutrice



Jaudoin Julien, Péret, Archambault, Robin et Moine.

Après avoir déclaré la séance ouverte M. le Président donne lecture au conseil municipal d'une lettre de M. le Directeur des postes et télégraphes par laquelle il fait observer que dans la somme de mille huit cent quatre vingt douze francs votée par délibération du vingt et un octobre dernier sont pas compris les frais d'installation du bureau de poste lesquels s'élèvent à trois cent quatre-vingt-cinq francs. M. le Maire invite le conseil à donner son avis à ce sujet. Le conseil après avoir délibéré vote la somme de trois cent quatre-vingt-cinq francs

Séance du 8 novembre 1891 Le Maire communique au Conseil une lettre de M. le directeur des postes et télégraphes du Département de la Vienne, d'après laquelle l'administration a demandé à M. Couillault propriétaire de la maison où est installé

à Vendevre le bureau des postes et des télégraphes et où se trouve le logement de la receveuse, de faire exécuter certaines améliorations en vue d'augmenter la facilité de l'accès du bureau au public. M. Couillault est disposé à satisfaire la demande de l'administration des postes et télégraphes, à condition qu'il lui soit consenti un bail d'une longue durée.

La commune participant dans le prix de la location de l'immeuble pour la somme de cent cinquante francs. Après avoir délibéré, le conseil décide qu'un bail dont la durée ne dépasse pas neuf années, pourra être consenti à M. Couillault mais à une condition : que l'immeuble ne change pas de destination et autorise le maire à passer l'acte s'il y a lieu.

En séance du 25 juin 1900 le conseil décide de transformer l'ancien bureau de poste, qui se trouve à l'un des bouts du préau de l'école



Rue de Chef de Ville

Route de Lençloître

Le bureau de poste sera installé au bout du préau de l'école des filles rue de Chef de Ville (l'accès au bureau sera par cette rue)

Entrée du bureau de poste en 2000



La poste en 2021



volonté de l'administration des postes, le service n'avait été fait qu'irrégulièrement, vu la grande superficie de la commune qui est de 4087 hectares, sur laquelle se trouve éparés 80 villages et hameaux, habités par 2249 individus et la distance (9 kilomètres 500) qui sépare la commune du bureau de poste par laquelle elle est desservie, distance que le facteur est obligé de parcourir chaque jour avant de faire son service, il invite le conseil à renouveler ce vœu afin d'obtenir le bureau demandé et l'engage à voter la somme de trois cent francs pour faire face aux frais de l'établissement de ce bureau si nous sommes assez heureux de l'obtenir.

Le conseil après en a délibéré renouvelle le vœu du 11 janvier.

Le 6 octobre 1861 le conseil municipal s'est réuni en session extraordinaire

Etaient présents MM. **Foucqueteau (maire)**, **Touchois**, **Carpy**, **Auriau**, **Marthineau**, **Babin**, **Morin**, **Couillault**, **Menanteau**, **Loullier**, **Collas**, **Reau**, **Maille**.

Etaient absents M.M. **Pain**, **Abonneau**.

Monsieur le maire ouvre la séance en donnant lecture au conseil de la sus relatée et il soumet à l'approbation du conseil, un plan et un devis relatif à la construction du bureau de distribution établi dans la commune de Vendeuve

Le conseil après en avoir délibéré approuve les plans et devis et autorise M. le maire à faire emploi de cette somme de trois cent francs votée précédemment pour frais d'installation de ce bureau et porte au budget additionnel de 1861 et vote en outre la somme de deux cent trente francs pour parfaire celle de cinq cent francs, montant du devis de ces travaux, laquelle somme sera prise sur les fonds libres de la commune.

Le 8 janvier 1868 M. le maire fait observer au conseil que la commune de Vendeuve pour sa grande étendue, sa population qui est disséminée en 86 villages ou hameaux est desservie par un seul facteur qui malgré

l'aptitude et la bonne volonté de cet homme ne peut faire son service qu'avec beaucoup de peine. Il invite le conseil à demander au Préfet d'avoir la volonté d'intercéder au nom du conseil auprès de l'administration des postes de faire accorder à ce facteur le salaire de facteur de 1ère classe qu'il mérite à tout égard. Ce qui est accepté par le conseil.

Le 19 août 1871 devis pour des travaux de peinture dans le bureau de poste, Blanchissage, enduit en ciment de plafond, peinture à l'huile des portes intérieures et des fenêtres, peinture à l'huile et remplacement d'une traverse en chêne sur la porte d'entrée donnant sur la route.

Session ordinaire du conseil le 5 août 1883 sous la présidence de Monsieur le maire M. **Lhoullier (maire)**, **Bujeau**, **Robin**, **Raynaud**, **Péret**, **Reau**, **Henri**, **Menanteau**, **Chapron**, **Jaudoin Jules**, **Pairotteau**, **Archambault**, **Morne**, **Chemineau** et **Collas**. Etaient absents M.M. **De Lauzon**, **Turpault Aristide**, **Turpault Jules**, **Audoine Julien**, **Reboux**, **Morin**.

Sur proposition conforme de M. le maire le conseil demande la création d'un bureau télégraphique à Vendeuve et prie M. le Préfet à faire les études nécessaires pour l'établissement du fil télégraphique desservant le dit bureau.

Séance ordinaire du conseil le 23 novembre 1883 étaient présents M.M. **Bujeau**, **de Lauzon**, **Reau**, **Rayneau**, **Jaudoin Jules**, **Turpault Jules**, **Turpault Aristide**, **Pairotteau**, **Collas**, **Menanteau**, et **Morne**

Etaient absents M.M. **Chemineau**, **Reboux**,

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres manifestations ont eu lieu dans les cinq communes déléguées, il est impossible de toutes les présenter.



(1)



(1bis)



(2)



(3)

Matinée récréative organisée par le Comité des fêtes de Varennes avec chasse aux œufs et jeux divers (1 et 1bis)

Chasse aux œufs aux Tours Mirandes organisée par l'APE de Vendeuve-du-Poitou (2). Une chasse aux œufs a également été organisée par le Comité des fêtes de Charrais et par le Comité des fêtes de Chéneché

Un arbre un enfant (3)

Commémoration du 8 mai à Varennes (4). Les commémorations ont également eu lieu dans les autres communes déléguées



(4)



Randonnée nocturne à Blaslay organisée par les Traines godasses (1)

Salon de la peinture à Vendeuvre du Poitou (2)

Kermesse à l'école de Charrais (3)

Foire à tout à Couture (4)

Manifestation des vélos fleuris organisée par le Comité des Fêtes de Charrais (5)

Histoire du bureau de POSTE à Vendeuvre

Avant l'arrivée du bureau de poste à Vendeuvre-du-Poitou le courrier partait de Neuville-de-Poitou

Le 1^{er} juillet 1822 le conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire convoqué par le maire pour faire connaître à Monsieur le Directeur des postes à Paris quel bureau de poste convient le mieux de recevoir la correspondance. Après délibération le conseil déclare à l'unanimité que le bureau de Neuville chef-lieu de canton où il y a déjà un bureau de poste établi depuis environ deux ans et par lequel dit bureau ladite commune reçoit sa correspondance est l'endroit qui lui convient le mieux.

En 1855 les habitants de la commune de Vendeuvre se plaignent auprès du conseil pour les inexactitudes avec laquelle ils reçoivent leur courrier.

Lors d'une séance de conseil municipal du 11 janvier 1855 étaient présents : M.M. Fouquetteau (maire), Calmeil, Abonneau, Auriau, Pain, Reau, Barbault, Marthineau, Maille, Baupuit, Chauvet. Étaient absents : M.M. Morin, Menanteau, Collas, Carpy.

« Le Maire profite de cette réunion pour faire observer aux membres du conseil que de tout temps une partie des habitants de la localité situé sur les limites de la commune, se sont plaints de l'inexactitude avec laquelle ils recevaient les lettres qui leur étaient adressées. L'administration des postes, malgré la bonne volonté et la surveillance active qu'elle exerce sur les facteurs de la commune n'a pu jusqu'à présent faire cesser cet état de chose, qui n'est dû qu'à deux causes, premièrement à la

grande étendue superficielle de la commune qui est de 4087 hectares, dans laquelle se trouve éparé, 78 villages ou hameaux qui sont habités par une population de 2182 individus, deuxièmement la distance qui sépare notre commune du bureau de poste par lequel elle est desservie, distance que le facteur rural est obligé de faire chaque jour avant de faire son service, que le meilleur moyen pour faire cesser les plaintes et rendre le service plus régulier serait d'établir un bureau de distribution à Vendeuvre, chef-lieu de la commune et qui en est le point le plus central. Le maire engage donc le conseil à délibérer sur la question et à se prononcer afin de pouvoir en faire la demande. Le conseil après avoir examiné sérieusement cette question est d'avis qu'il y a lieu d'en faire la demande, et engager M. le Maire à faire toutes les démarches nécessaires à cet effet auprès de qui de droit. Toutes les matières soumises à la délibération du conseil étant épuisées le procès-verbal a été clos et signé »

Le 12 octobre 1857 le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire.

Étaient présents : M.M. Fouquetteau (maire), Marthineau, Abonneau, De La Tour, Babin, Carpy, Maille, Couillault, Calmeil. Étaient absents : M.M. Pain, Morin, Auriau, Reau, Jamet, Collas, Menanteau.

Monsieur le maire profite de cette réunion pour rappeler au conseil que par délibération en date du 11 janvier 1855 il avait émis le vœu qu'il fut établi à Vendeuvre, un bureau de distribution pour le service postal, motivant. Son vœu sur ce que jusqu'à ce jour, malgré toute la bonne



Entrée du bureau de poste en 1883 (Photo de 1967)



Entrée du bureau de poste en 1900 (carte postale coll. Dumas)



Entrée du bureau de poste en 1967 (Photo de 1967)



(1)



(2)



(3)



(4)

Fête des vendanges à Blaslay (1)

Marche Octobre rose organisée par le comité des fêtes de Charrais (2)

Septemberfest organisée par l'association La Palluche. Manifestation sur le thème de la fête de la bière (4)

Voyage au parc Astérix du CMJ (3)



(1)



(3)



(2)



(4)

Spectacle de danse organisé par la MJC (1)

Bal pop à Blaslay organisé par une association nouvellement créée d'Etables (2)

Salon organisé par la FEAV (3)

Marché des producteurs à Varennes organisé par le comité des fêtes (4)



(1)



(2)



(3)



(4)

Créée en 1874, l'Harmonie de Neuville est l'association la plus ancienne de Neuville-de-Poitou. Elle regroupe différents instruments à vents et percussions et se compose actuellement d'une vingtaine de musiciens de tous âges et de tous niveaux.

Historiquement, l'Harmonie a toujours participé aux cérémonies commémoratives des communes de Saint-Martin-la-Pallu et de Neuville-de-Poitou. Et tout au long de l'année, ce groupe musical se produit lors de différentes manifestations et concerts avec un répertoire musical varié, adapté aux événements.

Cette année ils ont interprété à notre intention un nouveau titre « la mazurka de l'enfant perdu ».

L'Harmonie fêtera ses 150 ans à l'occasion d'un concert le 3 février 2024 à la salle des fêtes de Neuville-de-Poitou.

Les répétitions ont lieu tous les mercredis de 20h30 à 22h30.

Si vous souhaitez les rejoindre, ils vous accueilleront avec plaisir
harmoniedeneuville86@gmail.com

23 juin Marche Terre de jeux 2024 à l'école de Charrais (1) et à l'école de Vendeuvre-du-Poitou (2)

Cérémonie du 14 juillet à Vendeuvre-du-Poitou (3)

Banquet du 14 juillet à l'aire de loisirs de Blaslay (4)



(1)



(2)



(3)



(4)



(5)

Soirée antique (1 et 2)

Foire aux melons (3)

Concentration de vieux tracteurs et de voitures de collection à l'Espace Festif de Rimbault à Varennes organisée par le Comité des fêtes de Varennes (4)

Fête de la rentrée organisée par le Comité des fêtes de Charrais (5)